



L'édito

A la DGFIP comme partout: ils détruisent !

Disparition des CAP, pas de règles pour les listes d'aptitude, les mutations, mise en place du télétravail sans règles. C'est aussi la fermeture définitive des Trésoreries, la fusion de services, un accueil physique de plus en plus réduit et évidemment les suppressions d'emplois qui continuent. Les services sont laissés à la dérive, sans consignes claires, même les chefs de services sont traités comme de simples larbins.

A plus grande échelle, alors que la crise sanitaire perdure, la réforme de l'assurance chômage va réduire les droits des chômeurs.

Le pire réside sans doute dans la poursuite des suppressions de postes et de lits dans le secteur hospitalier.

Ce gouvernement a-t-il annoncé l'ouverture de lits et la création de postes ? NON ! Bien au contraire.

Cerise sur le gâteau, alors que les soignants ont tant donné depuis un an, envoyés au front sans moyen en mars 2020 (rappelez-vous il fallait les applaudir à 20H), le ministre des Solidarités et de la Santé se lance dans un discours culpabilisateur envers les personnels de santé qui refuseraient de se faire vacciner contre le COVID-19.

Les Héros d'hier sont les coupables d'aujourd'hui.

Pendant que restaurateurs, petits commerçants, salariés de ces secteurs ainsi que ceux du spectacle et de la culture agonisent, le gouvernement débloque un plan de relance de 100 Milliards d'euros. Ces fonds iront, comme le CICE auparavant, très majoritairement aux grandes entreprises sans aucune contrepartie réelle.

Quel point commun entre ce qui nous arrive à la DGFIP, dans les hôpitaux, la santé et dans les entreprises du secteur privé ? L'augmentation des profits pour les actionnaires !

Diminuer les services publics permet à la fois de baisser les impôts et de transférer des missions au privé en les rendant payantes. Faire crever les petites entreprises permet de réorienter les profits vers les plus grosses.

Pour mettre en œuvre ces politiques, MACRON au service des multinationales a besoin de relais. A la DGFIP, ce sont nos cadres supérieurs (Directions), très bien rémunérés pour le job, qui doivent nous convaincre du bien-fondé de la transformation à coup de modernisme, internet c'est super !

Pour y faire face, une seule solution. C'est nous, agents des Finances publiques, qui permettons à notre administration de pouvoir encore fonctionner. C'est donc sur nous que repose la possibilité de résister et obtenir des droits ainsi que le maintien et l'amélioration de notre service public.

Nous avons encore prouvé avec le conflit des retraites qu'il était possible d'arrêter les mauvais coup par la lutte.

Agents des Finances Publiques, fonctionnaires et salariés du privé unissons-nous ! ●



Contact: CGT Var Finances publiques,
20 place Noël Blache 83000 Toulon
Tel: 04.94.22.82.65
Mail: cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
Site : www.financespubliques.cgt.fr/83/
Facebook: CGT Finances Publiques 83





Télétravail, ni pour ni contre, bien au contraire !!!

Depuis maintenant un an (1^{er} confinement mars 2020), de plus en plus d'agents de la DGFIP télétravaillent. La crise sanitaire a permis de mettre en place un télétravail sans règles, au bon vouloir de la hiérarchie et des moyens disponibles.

Cette situation provoque des tensions dans les services, des problèmes pour les agents. Des volontaires n'obtiennent pas la possibilité de télétravailler alors que des agents qui voudraient en faire moins ou pas du tout se le voit parfois imposé.

On constate que, dans de nombreux cas, les agents dotés de portables se voient retirer leur poste informatique fixe au bureau. La crise sanitaire a bon dos, c'est bien le monde d'après qu'on nous prépare...

Pour la CGT, le débat n'est donc pas d'être pour ou contre le télétravail mais bien de définir les droits des agents en la matière.

Nous voulons que toutes les dépenses soient réellement prises en charge.

Les fluides (électricité, abonnement Internet...), le matériel ergonomique de bureau, mais aussi les frais liés à l'utilisation des locaux (chauffage, participation au loyer, repas ...) doivent être pris en charge par l'employeur. La jurisprudence et le Code du travail sont clairs sur ce point: les télétravailleurs doivent avoir les mêmes droits que les autres salariés.

Nous voulons travailler moins, et pas à n'importe quelle heure.

La réglementation en matière de temps de travail doit être appliquée: l'employeur est responsable d'organiser le décompte du temps de travail, de faire respecter les durées maximum de travail et un minimum de repos.

Il faut une définition claire des plages horaires sur lesquelles nous devons être joignables.

Les temps informels, d'échange, de socialisation... doivent être intégrés dans le temps de travail car ils sont indispensables au fonctionnement du collectif et à la qualité du travail. Pas question que le temps de travail ne se limite qu'au temps strictement productif.

De multiples études démontrent que le télétravail se traduit par des gains de productivité de l'ordre de 20 %.



Le temps de travail augmente, en général sans être reconnu, et le travail s'intensifie (disparition des temps de pause et des temps informels...).

Nous voulons garder le contact avec nos collègues.

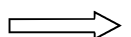
Le collectif de travail est indispensable pour croiser les points de vue, transmettre les expériences, se coordonner, mais aussi exercer nos droits. Le caractère enrichissant du travail tient aussi au lien social, aux échanges avec les collègues, les usagers...

Les télétravailleurs doivent avoir accès à toutes les informations de l'entreprise, et les syndicats et représentants du personnel doivent pouvoir leur envoyer des informations et les consulter par mail.

Le management doit être repensé pour avoir comme objectif la préservation du collectif de travail (organisation des réunions, de temps informels et conviviaux...).

Chacun doit avoir le choix.

Le télétravail ne doit pas pouvoir être imposé par l'employeur et doit toujours être réversible à la demande de l'agent. Il doit y avoir des critères clairs et objectifs, pas question que ce soit le fait du prince et que cela devienne pour l'employeur un outil de





(suite page 2) chantage ou de « récompense » des agents !

Les représentants du personnel doivent être consultés sur tous les dispositifs de suivi et de contrôle de l'activité des télétravailleurs mis en place par l'employeur.

Le fait de travailler sur son lieu de vie conduit à une absence de déconnexion entre vie privée et vie professionnelle. À moyen terme, le fait de ne pas pouvoir déconnecter de son travail est très dangereux pour la santé et pour la vie personnelle et familiale !

On le voit, il y a urgence à obtenir des droits en matière de télétravail, en particulier en cette période qui permet à l'administration d'agir comme bon lui semble.

Cette question sera à l'ordre du jour de l'AG annuelle de la CGT Finances Publiques du Var que nous tiendrons à Carnoules ce **11 mai 2021**. ●

Un vigile sinon rien !

Alors que l'état d'urgence sanitaire vient d'être à nouveau prolongé, ainsi que les préconisations sanitaires, que les tensions avec les usagers sont régulières, la direction fait une pause dans son recours aux vigiles pour les accueils ! Les besoins étant réels, certaines personnes ont eu la fausse bonne idée de confier cette mission à des agents des finances publiques (tout grade) ou des services civiques. Or, d'une part, ces personnels n'ont ni la formation ni les compétences pour "faire la sécurité". D'autre part, leur mobilisation à l'entrée du CFP entraîne le non accomplissement de leurs véritables tâches dans leur service.

La CGT a demandé avec Solidaires et FO le recrutement de vigiles. Hormis certaines situations particulières, le DDFIP a refusé. Le "quoi qu'il en coûte" est ainsi refusé aux agents des finances publiques du Var.

Au moindre problème, la responsabilité du DDFIP se trouvera donc engagée puisqu'il doit assurer la sécurité physique et morale des agents placés sous son autorité. ●

Fonds de Solidarité : C'est qui, qui fait quoi ?

Au départ, c'est une bonne idée : créer un fonds pour aider les entreprises touchées par les effets de la pandémie.

Mais qui va le mettre en œuvre ? La DGFIP saignée à blanc en terme d'emploi n'en a plus les moyens. Qu'à cela ne tienne, nos spécialistes en usine à gaz et désorganisation se sont réunis à BERCY et ont pondu une merveille !

On va mettre sur le pont des services qui n'ont rien à faire...

En tous les cas, c'est apparemment ce que pense BERCY et nos Directions. En effet, les PCE, les Brigades, les services de Direction et les SIE sont fortement mis à contribution au détriment des autres missions. Pas question pour autant d'abandonner les objectifs pour le reste.

Avec nos applications sous dimensionnées et les difficultés de connexion, un suivi désordonné et une inflation des problèmes, les services sont en grande difficulté et sous tension.

En ce début du mois de mars la Direction demande d'élargir le nombre global d'agents PCE affectés à ce travail. Bref, c'est assez catastrophique et la seule réponse de la DG est l'embauche de 250 contractuels sur 6 mois (4 pour le Var) alors qu'elle supprime dans le même temps 1800 emplois (41 pour le Var). Bravo à chers décideurs.

Cet épisode de la vie de nos services qui est loin d'être terminé montre à quel point, malgré le professionnalisme des collègues, il n'y aura qu'une issue à la volonté de tuer nos services: la résistance par la lutte.

✎ **STOP aux suppressions d'emplois !** ✎ ●





CDL (Conseiller aux décideurs locaux) ou Cadres Dépourvus de Local et bientôt de mission ?!

Lors du dernier CTL, la CGT a demandé où en était l'installation des CDL, ces Conseillers aux Décideurs Locaux, nouveaux cadres issus de la découpe des Trésoreries.

En effet, créés au 1/01/2021, certains peinent encore à se fixer dans un bureau alors que la présentation qui en avait été faite au CTL du 7/07/2020 évoquait plusieurs localisations pour rester au plus près de leurs interlocuteurs.

« C'est en cours » répond la direction tout en précisant les choses : les CDL ont été dotés **d'un ordinateur portable avec une clé 4G**.

De plus, ils ont à leur disposition un **espace de travail à partager** au sein de la direction à Besagne et un bureau dans les EPCI dont ils dépendent. Enfin, ils bénéficient d'un pilotage étroit.

Il n'est plus question d'un bureau au sein des SGC (Service de Gestion Comptable) auxquels ils sont rattachés, il ne faudrait pas qu'ils troublent le bon fonctionnement de ce nouveau service !



Ainsi, les promesses n'engagent que ceux qui y croient. La DDFIP n'a pas respecté les termes du CTL du 7/07/2020 en terme d'installation. Pour se défendre, elle pourrait rappeler qu'au CTL de novembre, elle avait apporté un réajustement. Le problème, c'est qu'au final les CDL se retrouvent **sans domicile fixe**.

Mais restons positifs, ils **ont tout dans leur sac à dos !** Les CDL de la deuxième vague du NRP savent à quoi s'attendre...



Prototype de bureau mobile élaboré par la DDFiP 83

Des agents sans bureau, l'avenir ? Tous Nomades ?

Le démantèlement de la DGFIP et de ses missions est bien en marche avec la mise en œuvre du NRP.

La CGT combat ce plan destructeur depuis les premières annonces (rappelez-vous, on parlait alors de géographie revisitée). Elle combat aussi la Loi de Transformation de la Fonction Publique qui permet à l'administration de s'asseoir sur les règles et les statuts.

ARRÊT du NRP ! RETRAIT de la Loi de Transformation de la Fonction Publique.



Mardi 11 Mai 2021
la
cgt
FINANCES PUBLIQUES 83
A partir de 8h30
Assemblée Générale

Salle Daumier, chemin la Font de l'île,
83660 CARNOULES,
dans le respect des mesures barrières.

La CGT Finances Publiques 83 invite tous les personnels à participer à son AG 2021. Vous en avez encore le droit(*), alors venez nombreuses et nombreux !

(* Chaque agent a le droit d'assister à une assemblée générale par an du syndicat de son choix.

Fusions de SPF ou la dégradation historique du fichier

Après la fusion des Services de Publicité Foncière de Draguignan, celle des SPF de Toulon a eu lieu. Une nouvelle réussite d'après la direction qui félicite toutes les équipes sur Ulysse. Mais, « la vraie vie » est toute autre !

Les agents sont à bout. Sous la pression permanente des indicateurs, celle aléatoire des connexions et saturations de réseaux, des réaffectations en cours de journée, etc.

L'industrialisation des tâches est rampante et la perte de sens est violente.

En fait, les agents devraient être moins consciencieux et accepter plus facilement le changement, sans pis pour la qualité du fichier !

Ça suffit ! Arrêt des re-structurations !